



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le jeudi 29 décembre 2022 à 19 h 30, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête Anik Bois Manon Bastien Couturier
Gilles Ladouceur Don Saliba (absence motivée) Jocelyn Martel

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Silsila, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation (2023, 2024, 2025).
3. Période de questions.
4. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents, et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 19 h 35.

1.

455-12-2022
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QU'il y a quorum et que les membres du conseil présents y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité.

2.

Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation (2023, 2024, 2025).

Monsieur Jean-Paul Descoeurs, maire, présente le programme triennal d'immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025.

456-12-2022
Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation (2023, 2024, 2025)

CONSIDÉRANT QUE suivant les dispositions de la Loi, le Conseil doit adopter un programme triennal d'immobilisations, en même temps que les prévisions budgétaires de l'année;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE ce programme énonce les intentions du Conseil quant aux investissements prévus pour les trois prochaines années;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisation décrit ci-après pour les années 2023-2024-2025;

DÉPENSES EN INVESTISSEMENTS	2023	2024	2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
LOGICIEL ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	0 \$	50 000 \$	50 000 \$
AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT - HDV	2 500 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE			
CAMÉRA THERMIQUE	0 \$	4 000 \$	0 \$
VÉHICULE INCENDIE	0 \$	250 000 \$	0 \$
AMÉLIORATION DE LA CASERNE	0 \$	0 \$	250 000 \$
TRAVAUX PUBLICS			
PELLE MÉCANIQUE SUR ROUES	0 \$	0 \$	325 000
TRAVAUX DE RECHARGEMENT - CHEMINS	200 000 \$	0 \$	0 \$
TRAVAUX PRÉPARATOIRES - CHEMINS	20 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
TRAVAUX DE PAVAGE	0 \$	240 000 \$	400 000 \$
CAMION DODGE RAM, PELLE & BENNE	125 270 \$	0 \$	0 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOCENTRE	0 \$	25 000 \$	\$
LOISIRS ET PARC			
ACHAT DE QUAIS	112 000 \$	0 \$	0 \$
AMÉNAGEMENT - PARC DE L'AMITIÉ	0 \$	25 000 \$	0 \$
TOTAL / INVESTISSEMENTS	2 957 270 \$	744 000 \$	1 175 000 \$

REVENUS POUR INVESTISSEMENTS	2023	2024	2025
TSF AUX INVESTISSEMENTS	(200 000 \$)	(129 000 \$)	(200 000 \$)
APPROPRIATION FONDS DE ROULEMENT	(125 270 \$)	(50 000 \$)	(50 000 \$)
APPROPRIATION RÉSERVE CARRIÈRE	0 \$	(200 000 \$)	(150 000 \$)
APPROPRIATION SALLE COMMUNAUTAIRE	(274 981 \$)	0 \$	0 \$
T.E.C.Q.	(450 317 \$)	0 \$	(200 000 \$)
AUTRES SUBVENTIONS	(945 000 \$)	(40 000 \$)	(100 000 \$)
SUBV. À RECEVOIR - TRAVAUX DE VOIRIE	(20 000 \$)	(50 000 \$)	(50 000 \$)
SUBVENTION À RECEVOIR - COMPOSTAGE	0 \$	(25 000 \$)	0 \$
SUBVENTION P.I.Q.M.	0 \$	0 \$	200 000 \$
FINANCEMENT PAR EMPRUNT	(941 702 \$)	(250 000 \$)	225 000 \$
TOTAL	(2 957 270 \$)	(744 000 \$)	(1 175 000 \$)

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Louise Sisia, directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Louise Sisia, directrice générale et secrétaire-trésorière

4.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

5.

457-12-2022
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu

QUE la séance soit et est levée à 19 h 50.

ADOPTÉE à l'unanimité



Jean-Paul Descoeurs
Maire



Louise Sisia
Directrice générale et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation